

I- Le Concept

Le Gravel Camp HUTCHINSON vient dépoussiérer les codes du Festival avec une aventure sur 2 jours au coeur du Parc naturel régional du Vercors. Au départ de Villard-de-Lans, les «campeurs» vont goûter d'entrée de jeu à la Via Vercors, une tradition locale. Un incontournable pour se faire la pâte avant de partir explorer les cimes du Vercors et rallier le gîte d'altitude** au terme d'un ride de 90 km et 2 050 mètres de D+. L'organisation entretient le mystère, mais une chose est sûre, la soirée s'annonce gourmande, festive et douillette ! Le lendemain, les jambes un peu moelleuses et onctueuses, les «campeurs» pédalent pour une seconde étape de 75 km et 2 250 mètres de D+. Changement de décor et du Fun au menu de cette nouvelle journée pour clôturer de la meilleure des façons cette version Camp.

II- Parcours

Le départ du Gravel Camp HUTCHINSON aura lieu le Jeudi 24 Septembre 2020 à 10h au niveau du Chateau de l'Office de Tourisme de Villard-de-Lans.

L'épreuve est non chronométré et se fera en semi autonomie.

Les participants recevront par mail la trace GPX du parcours 48h avant le départ du Gravel Camp HUTCHINSON.

III- Profils des parcours

Les profils des parcours sont affichés sur le site internet de l'organisation : www.velovertfestival.com.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le tracé sans préavis. Toutefois, il informe le participant, au plus tard, lors du briefing du Gravel Camp HUTCHINSON.

IV- Briefing

Le participant doit être obligatoirement présent lors du briefing qui se déroulera 10' avant le départ de chaque épreuve.

V- Matériel

Les participants au Gravel Camp HUTCHINSON sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Le vélo doit être en parfait état de fonctionnement et équipé d'un frein avant et un frein arrière.

VI- Dommage matériel

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, intervention secours,...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les Participants ne pourront donc se retourner contre l'Organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

VII- Équipement

Masque obligatoire sur l'aire de départ, les ravitaillements et les podiums.

1)- Au regard du règlement FFC :

Le port du Casque (CE) est obligatoire et le port des gants est fortement recommandé.

2)- Équipements obligatoires :

Les participants au Gravel Camp HUTCHINSON devront prendre obligatoirement le départ avec les éléments suivants :

1. GPS
2. Téléphone portable avec son chargeur + batterie additionnelle
3. Kit éclairage : avant blanc et arrière rouge (lampe frontale fortement recommandée)
4. Textile fluorescent avec bandes réfléchissantes
5. Réserve d'eau minimum 1,5L
6. Réserve alimentaire
7. Gobelet personnel 15CL minimum
8. Couverture de survie

Des contrôles du matériel obligatoire seront réalisés au départ et au km 90 de l'épreuve. Le participant ne possédant pas ces éléments obligatoire, se verra refuser le départ.

3)- Caméras embarqués :

L'utilisation des caméras est autorisée en randonnée uniquement sur les vélos sous la seule responsabilité des coureurs, avec un appareil ne présentant pas de danger et étant solidement fixées. Le port de la caméra sur le plastron ou sur le casque est strictement interdit.

4)- Ravitaillement :

Le principe d'épreuve individuelle en semi autosuffisance est la règle retenue pour cette épreuve du Vélo Vert Festival. Sur le parcours, aucune zone de ravitaillement ne sera proposées.

Chaque participant doit veiller à disposer, au départ, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point d'arrivée. Aucune assistance personnelle n'est autorisée sur le parcours.

Chaque participant recevra au départ du Gravel Camp HUTCHINSON un bracelet permettant d'accéder aux contrôles pointages. Ce bracelet devra être retourné à l'organisation à l'arrivée. Tout participant ne redonnant pas le bracelet se verra facturer la somme de 10€.

Attention : Sur chaque épreuve il appartient au participant de se munir de son gobelet personnel. Aucun verre, ni gobelet n'est fourni sur les espaces de ravitaillement, y compris le ravitaillement à l'arrivée.

VIII- Conditions de participation

Pour participer aux Randonnées, il faut rassembler les conditions suivantes :

- S'inscrire sur www.velovertfestival.com
- Respecter le présent règlement
- Avoir l'âge réglementaire
- Être en bonne santé
- Être en possession de la plaque de cadre délivrée par l'Organisateur
- Être à jour de ses paiements.

IX- Déroulement du parcours

Le randonneur s'engage à parcourir le circuit dans son intégralité, sans quitter la trace GPS donnée et sans prendre volontairement de raccourcis.

En cas de sortie de la trace par le randonneur, celui-ci doit reprendre le parcours à l'endroit de ladite sortie. Dans le cadre du Gravel Camp HUTCHINSON, une barrière horaire a été fixée à ...

Tout participant au-delà de cette barrière horaire se verra être détourné sur un itinéraire de substitution.

X- Discipline

Le participant doit respecter le présent règlement.

Le participant doit respecter les injonctions des Organisateurs.

Le participant ne peut aucunement contester les décisions des Organisateurs ou des autorités locales.